

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 82-204 du 15 Juin 1982

chargeant le Camarade Armand MONTEIRO,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche Scientifique, de l'intérim  
du Camarade Barthélémy OHOUENS,  
Ministre de l'Industrie, des Mines et de  
l'Energie pour compter du 14 Juin 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi  
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil  
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.— Pour compter du 14 Juin 1982, le Camarade Armand MONTEIRO,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est  
chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie  
pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 15 Juin 1982

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Nathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 2 CPD 2 MESRS-MIME 6 autres Minis-  
tères 18 DPE - DLC - INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DOCT - ONEPI - Gde - Chanc. 3  
UNB - FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-